

Initiatives ministérielles

M. Rodriguez: Exactement. L'auge est placée sur la table. . . Il y a d'abord Air Canada, puis De Havilland et Petro-Canada. Ils les mettent sur la table et ils en redemandent. Ils n'ont aucune fierté. Leur avidité est sans limites. Mais nous savons tous que l'avidité tue davantage que l'épée, mes frères et mes soeurs. Repentez-vous avant de finir dans les flammes éternelles.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Vous voyez, leur conscience ne les trouble pas. Ils ne se repentent de rien. Qu'obtiennent donc les Canadiens à cette table? Les miettes de la TPS, rien de plus. Des miettes. Et en plus, mon frère, sur ces miettes—souris—il y a la TPS.

Je vois que vous me faites signe avec les doigts, monsieur le Président. C'est bien, j'en vois deux. C'est lorsque je n'en vois qu'un que je m'inquiète.

Et que dit le gouvernement? Il dit que Petro-Canada a besoin d'argent liquide.

• (1250)

D'après tout ce que nous savons, le ratio d'endettement à long terme est des plus acceptables pour le secteur. Si Petro-Canada a besoin d'argent, elle peut emprunter, comme toutes les autres entreprises.

J'ai déjà souligné que le gouvernement a réduit la valeur comptable de la société de 1,8 milliard de dollars. Qui vendra le premier lot d'actions? R.B.C. Dominion Securities. Cette maison a versé 80 000 \$ aux conservateurs lors des dernières élections. Burns Fry vendra; elle a versé 56 919 \$. Gordon Capital, Wood Gundy, 68 000 \$; au total 218 000 \$ versés au Parti conservateur. J'imagine qu'il faut danser avec ceux qui vous conduisent.

Qu'obtiennent-ils pour cela? Trente-sept millions et demi de dollars en commission sur la première émission d'actions totalisant deux cent millions de dollars pour vendre la totalité de Petro-Canada. Qu'obtiennent les Canadiens? Rien, néant. Je propose donc:

Que la motion soit modifiée en supprimant tous les mots suivant le mot «que» et en les remplaçant par ce qui suit:

le projet de loi C-84, Loi concernant la privatisation de la société nationale des pétroles du Canada, ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois mais renvoyé au comité législatif pour qu'il étudie à nouveau l'article 9 et ajoute un nouvel article portant que le projet de loi entrera en vigueur cinq ans après la date de son adoption.

J'espère que ma motion sera adoptée parce que le projet de loi ne doit pas l'être.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Présidence va prendre en délibéré la motion d'amendement proposée par l'honorable député de Nickel Belt. Nous passons à la période de 10 minutes de questions et observations.

[Traduction]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je veux remercier notre collègue pour son excellent discours, fort divertissant, de ce matin. Il nous a expliqué que le gouvernement servait certains d'abord et ne nous réservait que les miettes. Je ne veux pas dire qu'il a voulu faire un discours drôle, parce que ce n'était pas le cas. C'était vraiment un bon discours.

J'aimerais que notre collègue de Nickel Belt nous dise quelles sont les intentions du gouvernement, en vertu de son plan de privatisation, advenant qu'il soit assez malavisé pour ne pas profiter des amendements sensés qu'il a proposés. Cette possibilité est toujours à prévoir, évidemment. Son discours a été tellement bon que la plupart d'entre nous en avons été ébranlés, mais il est encore possible que certains conservateurs n'aient pas changé d'opinion.

Même si ce que je dis là est hautement improbable, je veux demander à notre collègue s'il dirait avec moi que le choix de l'organisme chargé d'émettre les actions devrait au moins se faire à la suite d'un appel d'offres, sous une forme ou une autre. Cela garantirait une certaine justice et assurerait aux contribuables canadiens qu'on a négocié pour eux la meilleure affaire possible.

Ce que je dis là ne signifie pas que j'aime l'idée de privatiser une société d'État, mais au cas où ce gouvernement ne comprendrait pas quelle est la meilleure chose à faire, le député ne serait-il pas d'accord avec moi que le gouvernement doit garantir l'équité du système? Ainsi, nous ne donnerions pas l'apparence que certains sont récompensés simplement parce qu'ils sont des amis du gouvernement?

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je remercie le député de m'avoir adressé cette bonne question. Sa suggestion est excellente. Lorsque des sommes de cet ordre sont en jeu et compte tenu de ce que j'ai précisé—et je n'ai rien d'un caractère cynique, donc je ne veux pas insinuer qu'il y a un lien entre ces importantes contributions au Parti conservateur et l'attribution de ce gros lot—certains profitent de ces largesses sans rien faire pour les mériter.